



Comparaison des systèmes scolaires français et québécois

publié le 13/08/2007 - mis à jour le 14/06/2012

Descriptif :

En classe de quatrième, le programme d'éducation civique prévoit d'étudier la diversité des systèmes scolaires dans l'Union Européenne. Dans ce contexte les élèves doivent analyser les horaires, le suivi des élèves, l'âge de l'orientation, l'importance de l'enseignement technologique, l'enseignement ou non de la religion, les vacances, les échanges culturels et les politiques scolaires de lutte contre l'échec scolaire afin de réduire les inégalités sociales.

Sommaire :

- Place dans les programmes
- Pistes pédagogiques
- Pour en savoir plus

● Place dans les programmes

En classe de quatrième, le programme d'éducation civique prévoit d'**étudier la diversité des systèmes scolaires dans l'Union Européenne**. Dans ce contexte les élèves doivent analyser les horaires, le suivi des élèves, l'âge de l'orientation, l'importance de l'enseignement technologique, l'enseignement ou non de la religion, les vacances, les échanges culturels et les politiques scolaires de lutte contre l'échec scolaire afin de réduire les inégalités sociales. Il est possible d'élargir son champs d'étude, notamment si la classe travaille sur un projet pédagogique en lien avec le Québec, mais également pour faire la comparaison avec un autre pays francophone.



le québec en image,CCDMD.

Au Québec, tous les jeunes doivent fréquenter l'école si elles ou ils ont atteint l'âge de six ans le 1er octobre de l'année scolaire en cours et ce, jusqu'au terme de l'année scolaire où ils atteignent l'âge de seize ans. L'année scolaire comporte 180 jours de classe. L'élève qui a atteint l'âge de 5 ans avant le 1er octobre de l'année scolaire en cours et dont les parents en ont fait la demande peut être admis à l'éducation préscolaire. L'élève handicapé et l'élève vivant en milieu économiquement faible qui ont atteint l'âge de 4 ans avant le 1er

octobre de l'année scolaire en cours peuvent bénéficier de services éducatifs particuliers.

L'école primaire suit la maternelle. La semaine d'école est de cinq jours complets et comporte 23,5 heures d'enseignement. Les études primaires durent six années réparties en deux cycles de trois ans. Pour les élèves éprouvant des difficultés scolaires, une septième année est possible.

Les études secondaires durent cinq années, réparties sur deux cycles d'enseignement. La semaine d'école est de cinq jours et comporte un minimum de 25 heures consacrées aux activités éducatives. Le premier cycle, d'une durée de trois ans, est résolument centré sur l'enseignement des matières de base, la grille-matière de la 3e secondaire laissant place à un cours à option de quatre unités. Le second cycle du secondaire permet aux élèves de poursuivre leur formation générale tout en explorant, par un système de cours à option, diverses voies avant d'accéder aux études collégiales ou de s'engager en formation professionnelle qui conduit à l'exercice d'un métier. L'élève obtient son diplôme d'études secondaires ou son diplôme d'études professionnelles selon les exigences fixées par le régime pédagogique. Ainsi, à treize ans, la majorité des élèves sont inscrits en deuxième secondaire et la majorité des élèves de seize ans sont en classe terminale de cinquième secondaire, alors que quelques-uns commencent leurs études collégiales.

Voir [article sur le site Wikipédia](#) consacré au système scolaire du Québec.



Le Québec en images, CCDMD

Le taux d'abandon scolaire au Québec est relativement important comme en témoigne les indicateurs du ministère de l'Éducation. La proportion d'une génération qui est sortie sans diplôme du secteur des jeunes s'établissait en 1993-1994 à 33 %. Ce pourcentage diminue à 31,1 % si on soustrait celles et ceux qui ont obtenu un diplôme avant vingt ans au secteur des adultes.

Le Conseil estime par ailleurs à 10 % les élèves qui n'auraient pas les aptitudes nécessaires pour obtenir un diplôme d'études secondaires.

C'est donc autour de 21 % que peut s'établir le véritable taux d'abandon scolaire au Québec. En d'autres mots, le système scolaire ne parvient pas à mener à la réussite plus d'un élève sur cinq ayant les capacités d'obtenir un diplôme d'études secondaires.

Il existe, par ailleurs, des disparités significatives entre les régions, les commissions scolaires et les établissements, aussi bien pour le taux de "diplomation" (obtention des diplômes).

Le Conseil signale aussi l'écart important existant entre les garçons et les filles. Un plus grand nombre de garçons n'obtiennent pas de diplôme avant l'âge de 20 ans : 36,9 % contre 25,1 %, pour une différence de 11,8 %. D'autres provinces canadiennes et d'autres pays affichent des écarts comparables.

Le Conseil estime enfin qu'il faut faire preuve de prudence dans les comparaisons de taux de "diplomation" (obtention des diplômes) avec d'autres sociétés, parce que cet indicateur ne prend pas en compte le niveau des exigences scolaires ou la qualité de l'éducation.

La langue d'enseignement demeure une question litigieuse. (sur ce sujet se référer également à l'article de Wikipédia).



Le Québec en images, CCDMD.

● Pistes pédagogiques

1/ Après avoir nommé les différents systèmes éducatifs en Europe et bien mis en évidence leurs principales caractéristiques, faire une étude du système québécois et essayer de voir s'il se rapproche de l'un de ces systèmes ou s'il présente une véritable originalité.

2/ Dans un second temps il est possible de se concentrer sur les différences et les ressemblances entre le système scolaire québécois et le système scolaire français.

3/ Étudier un point précis des deux systèmes scolaires

Exemples :

- le problème de l'abandon scolaire au Québec et en France (que propose-t-on pour y remédier ?),
- quelles sont les réponses aux difficultés accrues des quartiers dits difficiles au Québec et en France (l'équivalent du système des ZEP en France : zones d'éducation prioritaire, et des différents modes de remédiation existent-ils au Québec ?),
- L'enseignement à distance par voie électronique (eLearning)
- les conditions d'obtention des diplômes (brevet des collèges en France, diplôme d'études secondaires DES au Québec et diplômes dans le technique)
- Étudier les différentes filières d'orientation dans le cursus technologique. Établir des comparaisons avec le

système français.

4/ Il est possible de mettre en place un partenariat par voie électronique avec un lycée technologique du Québec. Ainsi, par internet, les élèves encadrés par leur professeur peuvent travailler sur un projet culturel. Il est possible de travailler notamment sur l'organisation de la vie scolaire dans les deux établissements ou bien sur la géographie, l'histoire, le patrimoine, la nature et les loisirs de la région où vivent ces élèves.



Le Québec en image,CCDMD

● Pour en savoir plus

- ▶ [Site de l'éducation nationale](#) permettant d'obtenir des informations précises sur le système scolaire français.
- ▶ [Article Wikipédia](#) sur le système éducatif français

Portfolio



Document joint



Cursus scolaires au Québec et en France (Word de 68 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.